

Exemplarité - Valorisation - Inclusion

# Plan d'action en matière de valorisation de la langue française 2021-2024

Mars 2021



# Mot de la mairesse



En tant que métropole francophone des Amériques, Montréal porte une responsabilité particulière envers le rayonnement et la vitalité de notre langue commune. Bien que le français soit partie intégrante de qui nous sommes depuis 379 ans, nous devons aujourd’hui accentuer nos actions pour valoriser notre belle langue, afin qu’elle demeure au cœur de notre identité et de celle des générations qui nous suivront.

Ainsi, pour la première fois de son histoire, la Ville de Montréal s’engage de manière cohérente en matière de valorisation de la langue française. Notre plan d’action nous permettra de réaffirmer, jour après jour, l’importance de la langue française dans notre ville. Il nous permettra de soutenir les citoyennes et les citoyens qui souhaitent vivre en français, particulièrement les nouveaux arrivants. Et il nous permettra de faire la promotion de la culture francophone montréalaise, qui n’a pas son pareil et qui fait rayonner notre métropole au quotidien.

Ce plan d’action nous permettra de valoriser la langue française, tout en respectant les droits culturels et linguistiques de la communauté anglophone et des nations autochtones. Montréal a la chance de rassembler de nombreuses cultures et est riche de cette diversité. Ce plan vient célébrer cette diversité et le liant qui nous unit, notre langue française.

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, flowing letters that identify the signatory as Valérie Plante.

**Valérie Plante**  
Mairesse de Montréal

# Mot de Cathy Wong



Pour des milliers d'enfants de la Loi 101, comme moi, le français est source de fierté. Langue riche et vivante, elle permet de tisser des liens solides, de participer à l'essor culturel, social et économique de notre ville et d'affirmer notre appartenance à notre culture commune.

Montréal est une ville plurielle, dont le caractère francophone en Amérique du Nord est unique. Il y a lieu de célébrer le français, notre langue commune. Il y a aussi lieu de reconnaître qu'elle est un puissant vecteur d'intégration à Montréal.

La langue française est un patrimoine collectif à préserver. Montréal comme métropole du Québec entend participer aux efforts de valorisation de cette langue commune, par des actions positives s'inscrivant dans une perspective d'inclusion.

Le Plan d'action en matière de valorisation de la langue française de la Ville de Montréal nous permettra d'affirmer l'importance du français dans la métropole, d'amplifier les initiatives de francisation et de contribuer au rayonnement de notre culture francophone, avec tous ses accents.

Notre plan d'action mobilisera l'ensemble des forces vives de la métropole afin que la langue française soit au cœur de l'ADN de Montréal. Il s'agit d'une première pour la Ville de Montréal, qui révèle à quel point nous faisons de la valorisation de la langue française, un devoir. Parce que le français a un passé, un présent et un avenir à Montréal.

**Cathy Wong**  
Conseillère de la Ville  
Membre du comité exécutif  
Responsable de la diversité, de l'inclusion en emploi,  
de la langue française et de la lutte au racisme  
et à la discrimination



# Table des matières

<b>Mot de la mairesse</b> .....	<b>2</b>
<b>Mot de Cathy Wong</b> .....	<b>3</b>
<b>Contexte</b> .....	<b>5</b>
<b>Axe 1 - Exemplarité</b> .....	<b>7</b>
La Ville et la Charte de la langue française .....	7
Le français dans les communications de la Ville .....	7
À la Ville de Montréal, on recrute en français .....	8
<b>Axe 2 - Valorisation</b> .....	<b>9</b>
La culture et le français à la Ville de Montréal .....	9
Montréal, ville francophone et métropole économique .....	11
Promotion du français à l'international .....	12
<b>Axe 3 - Inclusion</b> .....	<b>14</b>
Montréal, métropole francophone interculturelle. ....	14
Au cœur des échanges étudiants internationaux .....	16
<b>ANNEXE</b> .....	<b>17</b>

# Contexte

Stipulant dès le tout premier article de sa Charte qu'elle constitue une ville de langue française, Montréal est la métropole francophone des Amériques. Au cœur des relations internationales du Québec dès ses débuts, sise en territoire autochtone, Montréal est aujourd'hui une métropole internationale, cosmopolite et un creuset des relations interculturelles au Québec, où le français est le principal lien commun. Engagée dans la francophonie, active dans les réseaux internationaux de villes francophones et francophiles, Montréal porte et fait rayonner le français en son sein et au-delà des frontières du Québec et du Canada.

Avec près des deux tiers des entreprises exportatrices du Québec, quelque 60 organisations internationales, dont certaines onusiennes, et plus de 80 consulats étrangers, Montréal est la deuxième ville consulaire en Amérique du Nord et le principal carrefour des échanges internationaux du Québec. Montréal rassemble près de 60 % des emplois liés à la culture au Québec, faisant rayonner le français sur de multiples plateformes aux niveaux national et international. La Ville, avec ses 45 bibliothèques et ses 60 lieux de diffusion de la culture dans ses 19 arrondissements, opère la valorisation du français et de la culture produite au Québec au plus près de la population montréalaise.

Hôte de grandes institutions postsecondaires, Montréal accueille chaque année des dizaines de milliers d'étudiants et chercheurs internationaux, de travailleurs spécialisés, de nouveaux arrivants, et elle relève des défis uniques au Québec en matière d'accueil, d'intégration et de francisation. La Ville s'est engagée à contribuer à la pleine participation des personnes nouvellement arrivées sur son territoire ainsi qu'à la consolidation de relations interculturelles harmonieuses dans la métropole.

Aligné avec sa vision de [Montréal 2030](#), le tout premier plan d'action en matière de valorisation de la langue française de la Ville de Montréal s'applique ainsi à l'ensemble de ses services et de ses 19 arrondissements. Depuis de nombreuses années, la Ville met en place différentes actions structurantes visant la valorisation de la langue française dans la collectivité montréalaise et la promotion de Montréal comme moteur francophone en Amérique. Cette volonté s'inscrit dans ses différents champs de compétence en culture, en développement économique et en développement social, ainsi que dans ses partenariats avec le gouvernement québécois, des organismes communautaires œuvrant en faveur de la langue française et des réseaux privilégiés réunissant des villes francophones.

Avec ce plan d'action, la Ville de Montréal réaffirme l'importance qu'elle accorde au français comme langue officielle et commune, tout en préservant les droits culturels et linguistiques de la communauté anglophone, des communautés culturelles et des nations autochtones.

Ainsi, ce plan d'action vise à favoriser la valorisation et le rayonnement de la langue française dans la métropole à partir des trois axes suivants :

## 1. Exemplarité

La Ville est engagée à se montrer exemplaire en matière de valorisation du français au sein de ses services et unités administratives, et d'offrir un encadrement institutionnel rigoureux de ses politiques et processus dans le respect de la Charte de la langue française

## 2. Valorisation

La Ville fait la promotion de la langue française sur le territoire montréalais, dans le cadre de ses compétences (développement économique et social, culture, loisirs, etc.)

## 3. Inclusion

La Ville accroît ses actions de valorisation du français auprès des personnes nouvellement arrivées, notamment par le biais de son Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) et en collaboration avec ses partenaires en arrondissements.

C'est dans cet esprit que le plan d'action de la Ville de Montréal en matière de valorisation de la langue française se veut novateur, collaboratif et inclusif afin de mener à bien, dans les limites des compétences de la Ville, la promotion de la langue de Gabrielle Roy, Anne Hébert, Kim Thúy, Dany Laferrière, Gilles Vigneault, Michel Tremblay, pour ne nommer que ceux-ci, dans la métropole du Québec.

---

# Axe 1 - Exemplarité

## La Ville et la Charte de la langue française

*« Montréal est une ville de langue française.*

*Montréal est la métropole du Québec et un de ses principaux acteurs en matière de développement économique. »*

*Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, article 1*

Pour la Ville de Montréal, la vitalité de la langue française réside d'abord dans l'apport de l'ensemble de la population montréalaise qui la fait vivre au quotidien. L'exemplarité de la métropole québécoise en matière de respect et de mise en œuvre de la *Charte de la langue française* dans ses diverses communications avec la population montréalaise est aussi incontournable. Notre métropole joue un rôle prépondérant en matière de valorisation de la langue française, et ce, auprès de sa population, comme au sein du Québec, du Canada et des Amériques.

Nous sommes ainsi déterminés à déployer des actions structurantes au sein des différents services de la Ville et de ses 19 arrondissements, non seulement afin de respecter notre engagement envers les lois et règlements qui assurent la qualité et le rayonnement de la langue française, mais aussi d'en faire la promotion.

## Le français dans les communications de la Ville

Avec l'obtention de son certificat de francisation, la Ville de Montréal a élaboré en collaboration avec l'Office québécois de la langue française (OQLF), responsable de faire appliquer la loi et d'assurer le respect de la *Charte de la langue française*, un programme de francisation qui a pour objet d'améliorer les pratiques linguistiques de la Ville comme organisation municipale. Six aspects sont couverts : l'acquisition de biens et services, l'affichage, les dénominations, les communications orales et écrites, les logiciels informatiques et le Web.

Déployé dans les services centraux, ce programme de conformité a également été mené de façon autonome par les arrondissements, conduisant également à l'obtention, par treize d'entre eux, du certificat de l'OQLF. Il est à noter qu'il ne s'agit pas là d'une première, les services centraux ainsi que plusieurs arrondissements avaient déjà détenu une certification, avant les dissolutions d'entités engendrées par les fusions et défusions.

Une fois acquis, les certificats de conformité n'ont pas de date de fin, mais sont assortis de l'obligation d'assurer la permanence de la francisation dans les processus de la Ville. Aussi, la Ville s'engage par le biais de son programme de francisation, non seulement à assurer la pérennité de ses mesures, mais aussi à en faire la promotion pour soutenir et engager ses services et ses arrondissements dans leur mise en œuvre.

**Action no 1 :** Obtenir les certificats de conformité des six arrondissements manquants. *Échéance : 2021.*

En 2021, afin d'assurer l'obtention du certificat par les six arrondissements restants, plusieurs projets de mise en valeur du français sont prévus, en plus de la poursuite des activités de promotion des ressources et outils développés à l'interne.

**Action no 2 :** Promouvoir la [Charte de la langue française](#), affirmant le français comme langue officielle des communications. *Échéance : 2021.*

**Action no 3 :** Promouvoir et mettre à la disposition des 28 000 employés de la Ville de Montréal les mécanismes d'appui et outils développés par le Service de l'expérience citoyenne et des communications, dont :

- lignes directrices relatives aux responsabilités individuelles;
- marche à suivre pour signaler toute problématique liée à l'utilisation du français;
- aide-mémoire relatifs aux communications numériques, dénominations, communications orales et écrites, à l'affichage, ainsi qu'à l'acquisition de biens, services et logiciels;
- fiches et capsules linguistiques.

*Échéance : en continu.*

Pour soutenir et promouvoir l'exemplarité en la matière, la Ville souhaite récompenser les citoyens qui fournissent un effort exemplaire de valorisation et de diffusion du français dans leur milieu.

**Action no 4 :** Créer un prix de reconnaissance, pour récompenser annuellement un Montréalais ou une Montréalaise, ou encore une organisation montréalaise, dont la contribution à la promotion et à la valorisation de la langue française est remarquable. *Échéance : automne 2022.*

## **À la Ville de Montréal, on recrute en français**

Le Service des ressources humaines veille au respect de la [Charte de la langue française](#) dans l'ensemble du système d'emploi de la Ville de Montréal. Notamment, les politiques, les règles, les documents administratifs, les formations et les instructions pour effectuer le travail sont rédigés en français.

Plus particulièrement, en matière de dotation, nous affichons en français nos offres d'emploi s'adressant à l'interne ou à l'externe. Par ailleurs, nous utilisons la rédaction épicienne pour nos titres d'emploi et le contenu de nos offres d'emploi.

Comme cela est prévu dans la Charte, nous nous assurons que nos employées et employés possèdent une connaissance appropriée du français. Nous évaluons plus spécifiquement cette connaissance pour les postes de secrétariat et des communications. Il reste que, dans certains cas spécifiques, la connaissance de l'anglais peut être aussi souhaitée.

**Action no 5 :** Poursuivre nos pratiques de dotation exemplaires et accompagner les gestionnaires dans leurs pratiques de recrutement pour s'assurer de la conformité à la Charte. *Échéance : 2021.*



---

## Axe 2 - Valorisation

Dans les limites des compétences de la Ville de Montréal, l'administration municipale met en œuvre une multitude d'actions de valorisation de la langue française, notamment en matière de développement économique et social, de culture et de loisirs. Pour développer ces projets de valorisation du français, la Ville compte sur de nombreux partenariats, notamment avec des organismes culturels, des écoles (visites scolaires en bibliothèque ou au MEM - Centre des mémoires montréalaises) et des associations travaillant auprès de la population immigrante. Leur réalisation repose également sur la collaboration avec le milieu culturel (artistes, créateurs, écrivains, etc.) en concertation avec les institutions culturelles municipales (agents culturels, bibliothécaires et agents de liaison dédiés aux services aux personnes issues de l'immigration). Ces activités permettent à un plus grand public d'accéder à la culture en français et leur succès grandit avec le temps.

### **La culture et le français à la Ville de Montréal**

Avec ses réseaux de promotion de la culture québécoise et francophone, la Ville de Montréal (ses bibliothèques, ses maisons de la culture, le MEM - Centre des mémoires montréalaises) déploie des activités innovantes de valorisation du français pour tous les Montréalais, et ce, en partenariat avec les organismes ou autres acteurs du milieu.

De plus, le Service de la culture propose des activités qui permettent de rejoindre un public se tenant parfois à l'écart des lieux culturels francophones ou au début du processus de francisation.

À noter que certaines de ces activités ont été financées par le passé dans le cadre de différentes ententes avec le gouvernement du Québec.

Le but est de développer une expérience culturelle valorisante en français par des activités qui permettent de découvrir et de participer à la culture québécoise francophone. Cela permet également de créer des liens entre différentes communautés culturelles autour de la langue française et de susciter chez divers publics un intérêt de nature à provoquer un attachement et un sentiment d'appartenance à la société québécoise francophone. La Ville finance déjà plusieurs initiatives de ce type et souhaite amplifier son action dans les prochaines années.

La Ville s'engage donc à soutenir les initiatives visant à promouvoir et faire rayonner la culture francophone québécoise au sein de toutes les générations de la population montréalaise.

Les actions prévues dans cet axe sont :

**Action no 6 :** Poursuivre les activités de valorisation de la langue française et de soutien à la francisation dans le réseau des Maisons de la culture, le MEM et le réseau des bibliothèques (voir action phare).  
*Échéance : 2021 à 2023.*

**Action no 7 :** Mettre en valeur les œuvres et le patrimoine francophones (art de la scène, cinéma, littérature, etc.) dans les activités offertes par les bibliothèques et les Maisons de la culture.  
*Échéance : 2021 à 2023.*

**Action no 8 :** Assurer la promotion des activités culturelles de langue française auprès des personnes en processus de francisation, en collaboration avec les organismes responsables. *Échéance : 2021 à 2023.*

**Action no 9 :** Accroître la présence de la culture en français dans les institutions et l'espace public montréalais (ex. : musique, textes).  
*Échéance : 2021 à 2023.*

Exemple : Inviter les arrondissements à diffuser davantage de musique québécoise et francophone au sein des établissements municipaux.

**Action no 10 :** Promouvoir et faire connaître les programmations et lieux importants de la culture québécoise francophone à un public plus diversifié (ex. : Théâtre Outremont, Théâtre La Roulotte, etc.).  
*Échéance : 2021 à 2023.*

**Action no 11 :** Soutenir des initiatives de promotion du français à l'occasion de la diffusion du spectacle de la fête nationale

Le Spectacle de la fête nationale est toujours un moment très attendu par l'ensemble de la population montréalaise. Il s'agit d'un événement rassembleur pour l'ensemble de la population québécoise et d'un important vecteur de partage et de cohésion sociale. Année après année, c'est comme une porte d'entrée pour les nouveaux arrivants à Montréal qui goûtent et adoptent notre culture francophone. Il est donc capital que la Ville profite de l'événement de la fête nationale pour occuper l'espace public afin de soutenir des initiatives de valorisation de la langue française. En ce sens, la Ville de Montréal assure une portion du financement annuel des célébrations du 24 juin. Toutefois, sa pérennité est assurée grâce à des partenariats multiples, notamment avec le gouvernement du Québec.

## Actions phares du Service de la culture

### Contact, le plaisir des livres (2021-2023)

Par son approche originale d'éveil à la lecture et de promotion du français, le projet « **Contact, le plaisir des livres** » vise à faciliter l'inclusion sociale des familles immigrantes ou de milieux défavorisés et à établir un lien avec les bibliothèques de quartier. Les animatrices vont à la rencontre des parents et de leurs tout-petits de 0 à 5 ans pour partager leur passion contagieuse du livre et leur offrir des animations autour de la lecture, en français.

**Clientèle :** familles immigrantes ou de milieux défavorisés, avec enfants de 0 à 5 ans

**Lieux :** organismes communautaires, CLSC, etc., des 19 arrondissements

#### Objectifs :

- permettre à l'adulte de constater l'intérêt réel du tout-petit pour les livres;
- promouvoir le goût de la lecture auprès des parents, pour eux et leurs enfants;
- sensibiliser les parents à l'importance de l'éveil à la lecture et à l'écriture (enfants);
- susciter l'intérêt des immigrants pour l'apprentissage et l'usage du français;
- inciter les citoyens à découvrir et fréquenter leur bibliothèque de quartier.

#### Résultats :

20 000 adultes et enfants rejoints annuellement

## Projet CHORAL (2022)

Tournée des arrondissements par un chœur formé de membres de différentes communautés culturelles et des chœurs locaux invités qui interprètent des textes en français. La tournée culminera en un grand événement rassembleur.

Valorisation de la langue française : diffusion d'œuvres en français, activités de médiation, ateliers de création et d'improvisation, et accompagnement des artistes chantant en français.

**Clientèles :** artistes/différents publics (grand public, publics scolaires et famille, publics allophones et communautés culturelles dans les quartiers)

**Lieux :** dans les lieux du réseau Accès culture

### Objectifs :

- permettre à des artistes et des publics allophones de vivre une expérience culturelle en français;
- mettre en valeur des auteurs, des textes et des œuvres du répertoire francophone;
- faire connaître et mettre en valeur les lieux de diffusion culturelle francophone dans les quartiers;
- offrir des occasions de rencontre avec différents publics du quartier autour d'activités en français.

### Résultats :

Formation d'un chœur de 16 personnes issues de diverses communautés

Tournée dans au moins cinq arrondissements avec des chœurs locaux invités

## Montréal, ville francophone et métropole économique

La force économique de Montréal, métropole du Québec, est indéniable. Depuis le début de la crise économique causée par la pandémie, la Ville de Montréal met tout en œuvre pour soutenir la communauté montréalaise des affaires, tout en poursuivant ses travaux de modernisation des infrastructures, son soutien à l'innovation dans les entreprises en démarrage ou encore la revitalisation des artères commerciales.

Le soutien à la relance du centre-ville est particulièrement important parmi les actions entreprises par la Ville en 2021 et la promotion du français en affaires et comme langue de travail fait partie intégrante des orientations qui mèneront à l'élaboration de la prochaine stratégie du Service du développement économique.

**Action no 12 :** Promouvoir la langue française auprès de la communauté d'affaires montréalaise. *En continu.*

Forte de ses liens avec la communauté d'affaires, Montréal procédera en 2021 à une campagne de sensibilisation à l'importance du français en affaires auprès de ses partenaires.

Cela prendra notamment la forme d'une action concertée entre le Service de développement économique (SDÉ) et l'OQLF. À partir de juin 2021, le SDÉ de la Ville demandera notamment à l'équipe de la Ligne Affaires Montréal de communiquer directement avec les entreprises pour faire connaître les programmes du SDÉ et de l'OQLF.

En ce qui concerne le secteur commercial, notre stratégie sera arrimée à celle des partenaires qui travaillent sur la question du français dans les commerces à Montréal. Pour atteindre ses objectifs, la Ville de Montréal travaillera main dans la main avec l'ensemble des acteurs du milieu : PME MTL, les SDC, les associations de commerçants, les chambres de commerce.

Nous travaillerons notamment avec l'Association des SDC de Montréal (ASDCM), qui jouera un rôle déterminant dans la promotion du français auprès des commerçants. Le fait français est une marque distinctive pour le commerce montréalais, et la Ville souhaite en tirer parti.

Nous assurerons donc un lien étroit avec les commerçants des sociétés de développement commercial (SDC), ainsi qu'avec les membres d'autres associations commerciales, pour les informer des mesures d'accompagnement et des nouvelles obligations en matière de francisation ajoutées à la [Charte de la langue française](#) pour les entreprises de moins de 50 employés. Cette action visera également à sensibiliser ces entreprises à l'importance de travailler et de faire des affaires en français à Montréal et au Québec, ainsi qu'à favoriser l'usage du français dans les activités des organisations.

De plus, l'information sur ce nouvel amendement sera partagée avec l'ensemble des partenaires du SDÉ et des arrondissements. Le réseau de PME MTL, qui finance et soutient les PME de Montréal, sera également mis à contribution pour relayer l'information auprès des entreprises.

### Action phare 2021

Lancement de nouvelles campagnes de sensibilisation auprès des entreprises et des organismes de développement économique locaux en intégrant les outils de l'OQLF, notamment leur service d'accompagnement des entreprises.

## Promotion du français à l'international

Dans un contexte de mondialisation, les réseaux de villes, en favorisant les échanges, facilitent et bonifient la prise de décision basée sur des pratiques reconnues et novatrices. La mairesse de Montréal fait ainsi partie des membres de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), dont la vision est de regrouper les maires et mairesses convaincus qu'en changeant la ville, il sera possible de changer le monde, en français.

La Ville de Montréal a d'ailleurs adopté dès 2017 un [cadre stratégique des relations internationales](#) venant préciser le leadership que la métropole vise à exercer sur la scène internationale et au sein de la francophonie. Pour ce faire, elle mise sur son ouverture, son caractère distinctif – à la fois francophone et cosmopolite imprégné du vivre-ensemble –, son dynamisme économique, sa richesse culturelle et la diversité de ses talents.

Le Bureau des relations internationales a pour responsabilité d'assurer le rayonnement et le positionnement de Montréal en apportant son appui aux organismes et institutions du milieu montréalais et en œuvrant au développement de réseaux de relations avec des organismes et des institutions du monde entier. Ces actions se font dans le cadre de relations bilatérales entre villes et de relations multilatérales au sein d'associations internationales de villes et d'organismes. Le Bureau des relations internationales s'assurera de la promotion de la langue française dans ses différents mandats aux niveaux national et international.

**Action no 13** : Maintenir et accroître le rayonnement international de Montréal sur la scène internationale. *Échéance 2021-2024.*

Le rayonnement international de Montréal en tant que ville universitaire favorise les collaborations en formation et en recherche avec les pays de la francophonie. La Ville de Montréal entend continuer de mener prioritairement son action à l'international au sein de réseaux francophones comme l'AIMF et avec d'autres villes et partenaires de langue française.

**Action no 14 à no 19:**

- **Action no 14:** S'assurer que les réunions diplomatiques et événements internationaux se tiennent majoritairement en français. *Échéance 2021-2024.*
- **Action no 15:** Formuler des recommandations sur les enjeux stratégiques de la Ville à l'international et déterminer les régions francophones du monde où la Ville aurait intérêt à concentrer ses interventions. *Échéance 2021-2024.*
- **Action no 16:** Assurer la liaison avec les villes francophones (suivi et gestion des ententes d'amitié et de coopération, accueil de missions politiques ou techniques, organisation de missions politiques ou techniques, échanges d'information. *Échéance 2021-2024.*
- **Action no 17:** S'assurer que la Ville est bien représentée au sein des grandes associations francophones de villes ou des forums internationaux et qu'elle y joue un rôle de leader pour y faire valoir ses intérêts comme métropole francophone de l'Amérique du Nord. *Échéance 2021-2024.*
- **Action no 18:** Promouvoir Montréal comme lieu francophone d'accueil d'organisations et de conférences internationales et faire bénéficier le milieu montréalais et ses partenaires gouvernementaux des réseaux francophones développés par la Ville au sein des appareils municipaux et régionaux étrangers. *Échéance 2021-2024.*
- **Action no 19:** Maintenir des relations étroites avec les paliers supérieurs de gouvernement sur les questions internationales (ministère des Affaires mondiales Canada - AMC, ministère des Relations internationales et de la Francophonie - MRIF). *Échéance 2021-2024.*

Plusieurs organisations internationales ayant pour prisme la francophonie ont établi leur siège social à Montréal, comme l'Agence Universitaire de la Francophonie, l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires, l'Association internationale des conférenciers professionnels de la francophonie, le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation, FRANCOPOL, le Réseau mère-enfant de la francophonie, le Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone et le Secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale.

---

# Axe 3 - Inclusion

## **Montréal, métropole francophone interculturelle.**

En adoptant le principe d'interculturalisme, la Ville de Montréal oriente les actions d'inclusion de son administration afin de faciliter les interactions, les échanges et les partages en français au sein de la population montréalaise. Réunissant des personnes issues d'environ 120 pays et parlant près de 200 langues, Montréal est l'une des premières municipalités du Québec à avoir mis en place des mesures et programmes corporatifs visant l'amélioration des services aux communautés culturelles, le rapprochement interculturel et la cohésion sociale.

Ce plan d'action est l'occasion de mettre en place des stratégies concrètes en vue d'amplifier les mesures prises par la Ville pour faire la promotion du français, et ce, en collaboration avec ses partenaires. La Ville de Montréal, dans le cadre de ses compétences et des ententes en vigueur avec ses partenaires gouvernementaux, applique depuis plusieurs années différentes mesures visant à contribuer à la valorisation de la langue française et à la francisation des nouveaux arrivants sur son territoire en complément des efforts du gouvernement québécois.

La Ville, par l'intermédiaire de son Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) et de ses arrondissements, entend approfondir et élargir son rôle pour être à la hauteur des défis, à la fois en matière d'exemplarité de l'appareil municipal et à titre de catalyseur dans la communauté. Ce rôle mise sur les forces démontrées dans différents projets menés au bénéfice des personnes immigrantes : mobilisation, influence, innovation et proximité.

**Action no 20 :** Diffuser une stratégie de promotion du français et une campagne de sensibilisation auprès des populations allophones tout en incitant les citoyens francophones à participer à leur apprentissage du français. *Échéance : 2021-2024.*

Premièrement, la Ville souhaite d'abord contribuer à éveiller la population immigrante au fait français. Forte de son initiative portée par le BINAM des Territoires d'inclusion prioritaires (TIP), où résident 62 % des nouveaux arrivants et où six conseillers réalisent un travail de proximité, la Ville et ses arrondissements cibleront les zones où l'on retrouve davantage de nouveaux arrivants et d'étudiants internationaux de langue anglaise ou autre, afin que ses campagnes atteignent l'impact souhaité, soit l'accroissement de l'usage du français dans les secteurs économiques et commerciaux. Le rôle du citoyen est clé dans la promotion du français comme langue commune à Montréal. Misant sur l'expertise du BINAM auprès des citoyens de toutes origines, la Ville saura innover en matière de sensibilisation des populations allophones et d'incitation des citoyens francophones à prendre part à leur apprentissage du français. La Ville optera pour le modèle interculturel d'intégration, prônant la conversation et l'échange. Les universités et cégeps de Montréal pourront être mis à profit en favorisant des partenariats structurants.

**Action no 21 :** Mobiliser la société civile, principalement les personnes immigrantes allophones et anglophones issues des diversités culturelles, autour de la langue française. *Échéance : 2021-2024.*

En second lieu, la Ville souhaite aussi « engager » les acteurs des diversités à se mobiliser autour du caractère francophone de Montréal. La création d'un cercle de personnes – représentant des acteurs clé du milieu –, qui se penchera sur les enjeux du français à Montréal et conseillera la Ville sur des stratégies de sensibilisation innovantes, est proposée. À titre d'illustration de ce qui est recherché en ce qui concerne la mobilisation et l'impact, rappelons que la Ville, à travers le BINAM, a mobilisé plus de 60 personnalités influentes du milieu des affaires autour de la [Stratégie Montréal inclusive au travail](#) afin de faire de l'enjeu de l'intégration en emploi l'affaire de tous et toutes. De tels mécanismes permettront à la Ville de rallier des acteurs clés qui s'engagent à promouvoir l'utilisation du français et également des experts qui recommandent des actions à la Ville et ses écosystèmes.

**Action no 22 :** Animer en français les milieux de vie investis par les personnes immigrantes allophones. *Échéance : 2021-2024.*

En troisième lieu, la Ville, par le biais du BINAM et de ses arrondissements, souhaite « animer » en français les milieux de vie investis par les personnes immigrantes allophones. La Ville propose de jouer un rôle de leadership dans la valorisation de la persévérance des nouveaux arrivants dans leur apprentissage du français. À l'instar d'autres villes du monde qui s'emploient à souligner l'arrivée des immigrants sur leur territoire ou à célébrer l'obtention de leur citoyenneté, la Ville souhaite développer un événement rassembleur de reconnaissance des efforts et de la persévérance en français. Cette reconnaissance pourra être assortie d'une expérience reliée à la Ville de Montréal, par exemple une visite de l'hôtel de ville (une pratique déjà courante pour les groupes de francisation), la remise de la [Charte montréalaise des droits et responsabilités](#) et la distribution de billets gratuits pour découvrir les institutions culturelles de Montréal. Des projets qui visent l'apprentissage du français dans les milieux de vie (HLM, centres sportifs, bibliothèques, etc.) à l'aide d'activités non scolaires seront aussi menés en collaboration avec les services centraux et les arrondissements, de façon très distincte de l'offre de service des ministères et néanmoins complémentaire.

Avec ces initiatives, la Ville souhaite valoriser la langue française auprès des nouveaux arrivants et des étudiants étrangers anglophones et allophones, engager la société d'accueil montréalaise à y contribuer et l'outiller pour faire de l'inclusion en français des personnes nouvellement arrivées l'affaire de tous et de toutes.

### **Au cœur des échanges étudiants internationaux**

**Action no 23 :** Promouvoir la langue française auprès des étudiants anglophones et allophones au sein des établissements postsecondaires

Là encore, la Ville optera pour le modèle interculturel d'intégration prônant la conversation et l'échange en français au sein des communautés étudiantes de Montréal. Les universités et cégeps pourront être mis à profit en favorisant des partenariats structurants.

Action phare menée : Au cours des derniers mois, le BINAM a soutenu le **Cégep Marie-Victorin** et l'**Université de Montréal** dans la mise en place de **programmes d'ambassadeurs sociolinguistiques**.

Au Cégep Marie-Victorin, d'anciens étudiants en francisation ont animé des rencontres avec les nouveaux arrivants, autant en milieu scolaire que communautaire, à Ahuntsic, St-Laurent et Côte-des-Neiges. À l'université de Montréal, des étudiants de plusieurs disciplines ont accompagné une centaine d'étudiants étrangers et leurs familles dans leur intégration sociolinguistique.

### **Consolider la métropole francophone : Synthèse des actions et suivi**

Tout en demeurant dans ses champs de compétence, la Ville de Montréal entend décupler ses efforts en matière de promotion et de valorisation de la langue française, notamment auprès des nouveaux arrivants sur son territoire. Un suivi sera effectué à cet effet.

**Action no 24 :** Mettre en place un comité directeur en matière de valorisation de la langue française au sein de la Ville de Montréal dont le mandat serait de suivre l'état d'avancement des actions du plan d'action. *Échéance : 2021.*

Ce tout premier plan d'action de la Ville de Montréal concernant la langue assurera sans aucun doute la pérennité de ses activités dans ce domaine. Ainsi, la Ville de Montréal instaurera très prochainement un comité directeur en matière de promotion de la langue française, réunissant notamment les directeurs des services concernés de la Ville, qui permettra d'assurer la bonne mise en œuvre du plan d'action et l'implantation des mesures s'y rattachant. Un rapport annuel faisant état des projets et de leur avancement sera également produit afin de mesurer les progrès.

Il va sans dire que la contribution de la société civile à la valorisation de la langue française sera déterminante pour assurer la vitalité de la langue dans la métropole francophone des Amériques. Une reddition de compte annuelle sera d'ailleurs présentée publiquement à la Commission de la culture et du patrimoine afin d'engager la société civile dans cette importante démarche.

Grâce à cet engagement collectif et à des collaborations privilégiées avec ses partenaires, la Ville de Montréal entend, avec ce nouveau plan d'action, contribuer activement à un nouvel essor de la langue française sur son territoire et dans la région métropolitaine.



# ANNEXE : Résumé des actions et échéancier de mise en œuvre

Actions	Échéance
1. Obtenir les certificats de conformité des six arrondissements manquants	2021
2. Promouvoir notre directive linguistique, qui, tout comme la <a href="#">Charte de la langue française</a> , réaffirme le français comme langue officielle de nos communications internes et externes	2021-2024 (en continu)
3. Promouvoir et mettre à la disposition des 28 000 employés de la Ville de Montréal les mécanismes d'appui et outils développés par le Service de l'expérience citoyenne et des communications	2021-2024 (En continu)
4. Créer un prix de reconnaissance, pour récompenser annuellement un Montréalais ou une Montréalaise, ou encore une organisation montréalaise, dont la contribution à la promotion et à la valorisation de la langue française est remarquable	2022-2024
5. Accompagner les gestionnaires dans leurs pratiques de recrutement pour s'assurer de la conformité à la Charte	2021
6. Poursuivre les activités de valorisation de la langue française et de soutien à la francisation dans le réseau des Maisons de la culture, le MEM et les bibliothèques	2021-2023
7. Mettre en valeur les œuvres et le patrimoine francophones (art de la scène, cinéma, littérature, etc.) dans les activités offertes par les bibliothèques et maisons de la culture	2021-2023
8. Assurer la promotion des activités culturelles de langue française auprès des personnes en processus de francisation, en collaboration avec les organismes responsables	2021-2023
9. Accroître la présence de la culture en français dans les institutions et l'espace public montréalais (ex. : musique, textes)	2021-2023
10. Promouvoir et faire connaître les programmations et lieux importants de la culture québécoise francophone à un public plus diversifié (ex. : Théâtre Outremont, Théâtre La Roulotte, etc.)	2021-2023
11. Soutenir des initiatives de promotion du français à l'occasion de la diffusion du spectacle de la fête nationale	2021-2024
12. Promouvoir la langue française auprès de la communauté d'affaires montréalaise	2021-2022

13. Maintenir et poursuivre le rayonnement international de Montréal sur la scène internationale	2021-2024 (en continu)
14. S'assurer que les réunions diplomatiques et événements internationaux se tiennent majoritairement en français	2021-2024 (en continu)
15. Formuler des recommandations sur les enjeux stratégiques de la Ville à l'international et déterminer les régions francophones du monde où la Ville aurait intérêt à concentrer ses interventions	2021-2024 (en continu)
16. Assurer la liaison avec les villes francophones (suivi et gestion des ententes d'amitié et de coopération, accueil de missions politiques ou techniques, organisation de missions politiques ou techniques, échanges d'information)	2021-2024 (en continu)
17. S'assurer que la Ville est bien représentée au sein des grandes associations francophones de villes ou des forums internationaux et qu'elle y joue, si possible, un rôle de leader pour y faire valoir ses intérêts dans des domaines ciblés (ex. : la gouvernance locale)	2021-2024 (en continu)
18. Promouvoir Montréal comme lieu francophone d'accueil d'organisations et de conférences internationales et faire bénéficier le milieu montréalais et nos partenaires gouvernementaux des réseaux francophones développés par la Ville au sein des appareils municipaux et régionaux étrangers	2021-2024 (en continu)
19. Maintenir des relations étroites avec les paliers supérieurs de gouvernement sur les questions internationales (ministère des Affaires mondiales Canada - AMC, ministère des Relations internationales et de la Francophonie - MRIF)	2021-2024 (en continu)
20. Éveiller au fait français par une campagne de sensibilisation auprès des populations allophones, tout en incitant les citoyens francophones à participer à leur apprentissage du français	2021-2024
21. Mobiliser la société civile, principalement les personnes issues des diversités culturelles, autour de la langue française	2021-2024
22. Animer en français les milieux de vie investis par les personnes immigrantes allophones	2021-2024
23. Promouvoir la langue française auprès des étudiants anglophones et allophones au sein des établissements postsecondaires	2021-2024
24. Mettre en place un comité directeur en matière de valorisation de la langue française au sein de la Ville de Montréal dont le mandat serait de suivre l'état d'avancement des actions de la politique	2021

Montréal 

[montreal.ca](http://montreal.ca)